

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07/10/2025

Référence
2025-47

Objet de la délibération
Attribution de chèques cadeaux Noël

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
16	13	15

Date de la convocation
30/09/2025

Date d'affichage
30/09/2025

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en
PREFECTURE

Le : 09/10/2025

Et

Publication ou notification du :
09/10/2025

L'an 2025 et le 7 octobre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie de Crespières sous la présidence de BALLARIN Adriano, Maire

Présents : M. Adriano BALLARIN, Maire, Mmes : Véronique BIGARD, Laure DEVAUD PINON, Virginie DUMONT, Myriam GUILMET, Marielle LAMMENS, Laurence ROUSSELET, Agnès TABARY. MM : Eric BERTHEMY, Christian BEZARD, François GRIMONPREZ, Didier LE SAUX, Michel ODDOS

Absent(s) ayant donné procuration : Mme Nereida LANGE à Myriam GUILMET. M Olivier CHEMIN à Christian BÉZARD.

Absent(s) excusé(s) : M Gérard LAGARDE.

A été nommé(e) secrétaire : Madame Laure DEVAUD-PINON

Objet de la délibération : Attribution de chèques cadeaux Noël

Afin remercier les agents communaux pour leur investissement au cours de l'année 2025, la commune souhaite leur attribuer un chèque-cadeau d'une valeur de 70 € par personne.

Conformément aux instructions de la comptabilité publique, qui analyse cette attribution, une délibération fixant l'objet et le montant de l'avantage consenti doit être prise.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'UNANIMITÉ :

D'AUTORISER Monsieur le Maire à accorder un chèque-cadeau d'une valeur de 70 euros aux agents communaux titulaires, contractuels et apprenti au nombre de 17 pour un montant total de 1 190 euros hors frais de gestion.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :

En mairie, le 07/10/2025

Le Maire
Adriano BALLARIN



La secrétaire de séance
Laure DEVAUD-PINON

